14. Lally-Tolendal Fre 3. 1865 4
Case
Fre
20901

POST-SCRIPTUM

D'une lettre de M. le Comte de Lally-Tolendal à M. Burcke.

AH! Monsieur, au milieu de quelles agitations je reprends la plume! Que de faits, et quels faits se sont passés depuis ma lettre écrite, et pendant qu'on l'imprimoit! C'est le 20 juin que je la terminois; le 20 juin j'exprimois à Florence le vœu que le roi *brisât ses chaînes*, qu'il adressât un manifeste à tous les français, et le 20 juin le roi écrivoit à Paris la première partie de ce manifeste, le 21 il *brisoit ses chaînes*, le 22 il en portoit de nouvelles, le 25 il étoit ramené dans sa prison. Le frère du roi échappoit à la captivité, et le roi s'y trouvoit replongé plus que jamais! Le plus misérable obstacle, aussi facile à prévenir qu'à écarter, avoit fait échouer un projet auquel tenoit la destinée de

THE NEWBERRY LIBRARY

la France. Hélas ! elle est peut-être perdue sans ressource cette malheureuse France ; car ces insensés ne savent ni ce qu'ils font ni où ils vont. Ils ne voyent pas que l'abyme qu'ils creusent sous le trône va les dévorer eux-mêmes ; que le jour où ils n'auront plus de roi, l'herbe croîtra dans une partie de leurs villes, le sang ruissellera dans d'autres ; que celles qui seront sauvées ne le devront qu'à la bonté qu'auront eue leurs voisins de les conquérir, ou à la nullité dont elles se seront frappées elles-mêmes en se séparant de l'empire. Mais si toute espérance n'est pas encore éteinte, s'il est encore quelques sauveurs pour ce roi et ce peuple également à plaindre, ah ! laissez-moi vous conjurer, vous, Monsieur, dont les avis sont écoutés comme une inspiration du ciel, laissez-moi conjurer tous les amis non pas seulement du roi, non pas seulement de la nation, mais de l'humanité, de se réunir à vous pour persuader aux chefs de cette noble entreprise, quels qu'ils soient, qu'il n'y a plus de salut à espérer sans la proscription de l'ancien régime, qu'il n'y a plus de trône solide à établir que sur les bases de la liberté publique et individuelle, et qu'enfin le roi et la nation sont également perdus, si on les sépare l'un de l'autre. Si vous saviez, Monsieur, combien d'années je viens de

vivre en peu de jours ! Si je pouvois dire tout ce que j'ai su, vu, entendu ! La liberté du roi m'avoit rappellé à la vie ; sa clémence, sa modération, son respect pour ses vrais engagemens, son vœu manifesté pour régner sur un peuple libre, me remplissoient d'espoir, je volois près de lui, j'allois lui offrir tout ce que ses malheurs m'ont laissé de facultés ; je suivois une foule de français aussi zélés, aussi transportés que moi : mais quelle inquiétude profonde étoit venue tout-à-coup se mêler à nos transports ! Comme nous craignions que la plus juste, la plus sainte des causes ne fût dénaturée, profanée, ruinée à jamais ; que la probité ne concourût elle-même à sa perte ; que les préjugés ne luttassent contre l'évidence ; que la constitution d'un empire ne se présentât encore à quelques esprits comme une intrigue de cour ; que d'autres ne se crussent encore au tems de Pharamond et de Clovis, à l'invasion des Francs dans les Gaules, et ne parlassent encore du *droit de l'épée* ; sur-tout que la division ne séparât dans le fait ceux qui étoient le plus unis par l'intention ; qu'on ne sacrifiât l'intérêt du présent ainsi que l'espoir de l'avenir, aux affections du passé, et qu'on en vînt au point d'aimer mieux n'être pas sauvés, que de l'être par tels moyens et par telles personnes ! Victimes

infortunées d'un complot de brigands et d'un rêve d'insensés, mais victimes aussi de votre désunion et de votre imprudence, quelle leçon pourra donc vous instruire? Les méchans, qui depuis le commencement de cette funeste révolution, ont marché constamment du même pied, en phalange serrée, accueillant tout ce qui vouloit la grossir, et tendant toujours vers un but unique, ces méchans ont senti leur audace doubler avec leurs moyens, quand ils ont vu les gens de bien s'égarer çà et là, ne pas se pardonner la disparité d'une seule nuance dans les opinions, résister même aux avis de l'expérience et à la loi du besoin, se refuser à une marche commune parce qu'ils étoient partis d'un point différent, et ne vouloir jamais céder à la nécessité de se réunir, parce qu'une fois ils avoient eu le tort de se séparer. Eh! mon dieu, ceux qui veulent le bien craignent-ils donc de se trouver jamais trop nombreux? Ah! qu'ils se rejoignent de par-tout, qu'ils ne se quittent jamais, et ils auront encore assez à faire. Qu'ils oublient une ancienne diversité d'opinions, en voyant les scélérats se sacrifier leurs jalousies et leurs haînes réciproques. Que chacun ait la bonne foi de ne juger que ce qu'il entend, de ne pas parler de ce qu'il ignore. Que tous ayent la confiance de se communiquer

leurs pensées sur ce qui a été l'objet de leurs réflexions. Qu'on n'interroge que la conscience, qu'on n'écarte que les passions, qu'on s'avertisse mutuellement des erreurs qui peuvent échapper; mais qu'on se dise bien que si un honnête homme se rend coupable d'en écarter ou d'en décréditer un autre, il en est puni au même instant par l'affoiblissement qu'il porte dans tout son parti.

Et vous qui ne fûtes jamais plus sacré pour moi: vous qui me l'avez toujours été quoiqu'ayent pu vous dire vos flatteurs et les ennemis de la liberté, c'est-à-dire, les vôtres; vous qui n'avez pas su tout ce que je souffrois de supplices, lorsque, le 17 juillet 1789, je vous escortois marchant à l'hôtel-de-ville; vous qui ne m'avez pas vu à vos côtés, et qui ne pénétriez ni mon effroi ni ma vigilance, quand mille épées croisées formèrent sur votre tête cette voûte d'acier sous laquelle on vous fit arriver à la maison commune; vous auprès de qui l'on m'a fait un crime d'avoir élevé la voix ce jour là, et qui cependant aviez entendu le peuple m'appeller par mon nom et m'ordonner de parler; qui cependant m'aviez entendu parler à ce peuple de vos bienfaits et de ses devoirs dans ce jour où l'on n'osoit lui parler que de ses droits et de sa puissance; qui cependant aviez entendu ce peuple, entraîné par moi, vous jurer avec moi

de verser jusqu'à la dernière goute de notre sang pour votre autorité légitime ; qui cependant aviez dû éprouver quelque consolation, en voyant la bienveillance populaire accueillir celui qui vous étoit fidèle à la vie et à la mort (aussi comme ils se sont hâtés, comme ils ont travaillé pour me l'enlever !) vous que dans cette fameuse nuit du 4 août, pendant laquelle je n'avois pas proféré un seul mot, je faisois proclamer *restaurateur de la liberté française*, pour les avertir du moins de ne jamais abuser contre vous de ce qu'ils reconnoissoient vous devoir ; vous dont, un mois après, je défendois la sanction en présence des ambassadeurs du palais-royal qui m'avoient envoyé annoncer ma proscription, et qui le lendemain mettoient ma tête à prix ; vous qui savez, ainsi que la reine et votre auguste frère, quelle a été ma conduite le 5 et le 6 octobre, à partir de l'instant ou j'eus entendu le dialogue de cet infernal Mirabeau et de ce vertueux Mounier ; vous enfin à qui je ne rappellerois aucune de ces circonstances, si vous étiez triomphant et si je n'avois besoin de vous donner de la foi dans mes paroles ; ô mon roi, quelle injustice du ciel vous fait donc recueillir autant de calamités que vous avez mérité de bonheur ? Eh ! quoi, le fils de Charles premier, chassé de Worcester, seul avec le fidèle Derby, erre pen-

dant quarante et un jours de cabane en cabane; une proclamation a promis la mort à qui oseroit le recevoir et des trésors à qui le livreroit; les soldats de Crumwell l'environnent par-tout; tantôt ils s'arrêtent à la porte de la métairie dans laquelle on le cache, tantôt du haut d'un chêne il les voit se reposer sous le feuillage qui le sépare d'eux; son secret est livré à plus de cinquante confidens, et pas un ne le trahit, tous le servent, tous le guident, il est en sûreté. Le petit fils de Jacques II vaincu à *Culloden*, fugitif errant, mourant de lassitude et de faim, entre seul au millieu des montagnes dans une maison dévouée au parti vainqueur; il ne dit qu'un seul mot: *le fils de vos rois vous demande azyle, il se livre à vous*, et toute la famille est à ses genoux, ses ennemis deviennent ses sauveurs. Marguerite d'Anjou, vaincue à *Hexam*, fuyant dans une forêt d'Ecosse avec son royal enfant à demi nud, est investie par une bande de voleurs, elle nomme son fils, elle le leur confie, et le fer tombe de leurs mains, la vertu renaît au sein du crime, des voleurs se dépouillent eux-mêmes pour vêtir l'enfant du roi, des assassins sauvent les jours de la reine et de son fils. Et des français, des français! ont osé porter les mains sur Louis XVI et sur toute sa famille! la nature a été outragée autant que la royauté! les enfans

en pleurs ont été arrachés des bras d'une mère expirante. Un homme à qui le sang de St. Louis, à qui le sang des Césars ne paroît pas encore *assez pur* pour prétendre à ses respects, a osé placer son cœur d'airain entre le roi et son auguste compagne, pour leur ôter jusqu'à la consolation de confondre leurs larmes et de soulager leurs douleurs. O comble de la honte! O délire du crime! un maître de poste est venu se vanter à l'assemblée nationale d'avoir voulu assassiner le roi, d'avoir dit à ses défenseurs : *vous ne l'aurez que mort*, et les législateurs ont été au col de l'assassin, ils seroient donc tombés aux genoux de Ravaillac? Un de ces législateurs, le neveu de *Damiens*, si l'on en croit les papiers publics (*a*), a reclamé *des couronnes civiques* pour les deux forcenés qui ont couché en joue la famille royale. Un procès s'instruit, les victimes sont accusées, les meurtriers sont accusateurs, c'est une trahison d'avoir fui du millieu des assassins, c'est un parjure de n'avoir pas tendu sa gorge au couteau. Une assemblée qui n'a existé que par le roi, va décider de l'existence du roi. M. D. P...., M. F. M. D'A...., M. L. P.... qui ont prêté serment au roi de juger ses sujets en son nom, se portent

(*a*) M. R.

pour juger le roi au nom de ses sujets. L'avocat T..... a été interroger Louis XVI! B.... sera sans doute le *Brudshaw* de la commission, et les boucheries de Paris nommeront au scrutin le *Harrisson* (*a*) français. Non, si le mot de Brutus mourant n'est pas une affreuse vérité, si la vertu est autre chose qu'un vain nom, si la destinée des peuples, si la vie de l'homme ne sont pas entraînées par un aveugle hasard, s'il est enfin quelque moralité dans les actions humaines, et si ces actions ont un juge, tant de forfaits ne peuvent rester impunis, et le ciel doit être impatient de se justifier.

Que faites-vous cependant, ô mon roi, mon malheureux roi? Que ne peut ma voix traverser en un instant et la distance qui nous sépare, et les geôliers qui vous obsèdent! De combien de pièges vous allez être environné! Les monstres, ils vous arracheront d'avec votre épouse et vos

---

(*a*) Fils d'un boucher, juge de Charles I, colonel dans les troupes nationales du long parlement, et qui, lorsque Cromwel vint casser ce parlement, arracha l'orateur de sa chaire, et le jetta hors de la salle, comme peu de tems auparavant un charretier, ami du boucher, et colonel national ainsi que lui, étoit venu arracher de ce même parlement quarante membres qu'on ne jugeoit pas assez corrompus.

enfans, et ils vous enverront vos ministres qui sont les leurs. Narcisse viendra répandre devant vous des larmes régicides, vous inviter à la confiance, vous porter à la foiblesse, vous plaindre, vous égarer, vous trahir, vous perdre. *Lindesey! Southampton! Hertford! Richmond!* noms immortels, ministres généreux de l'infortuné Charles, vous allâtes devant ceux qui avoient osé se faire ses juges, réclamer la responsabilité de ses conseils, l'inviolabilité de sa personne, et demander à mourir pour lui : les ministres de Louis XVI ont songé à se faire déclarer irréprochables, ont signé l'ordre de l'arrêter, et se sont mis à sa place pour sanctionner et pour sceller les décrets qui le dépouillent de sa royauté, de sa liberté, et qui menacent ses jours.

Et ce seroient-là ceux dont vous écouteriez les conseils, prince aussi infortuné que peu digne de l'être! Ah! n'en prenez que de vous-même, de votre cœur qui est si pur, de votre conscience qui doit être si calme, de vos droits qui sont si sacrés. Elevez-vous à la hauteur de vos glorieuses infortunes et des causes qui vous les ont attirées. Parcourez l'histoire de tous les princes malheureux, et voyez si aucun a pu se glorifier de l'être comme vous. Lorsque Tarquin perdoit son trône, il avoit écrasé Rome du poids de son orgueil, il l'avoit souillée par son infâme lubricité. Quand

les Provinces-Unies ont secoué le joug de la monarchie espagnole, leur patience avoit été long-tems lassée par l'avarice et l'inhumanité de leur tyran. Si les colonies anglaises se sont séparées de la métropole, on leur refusoit une représentation dans le corps national, on vouloit les taxer sans leur consentement. Enfin ce Charles Ier. lui-même, si intéressant, si vertueux, dont la mort fut un si grand crime, dont l'Angleterre désavoue, pleure et célèbre le martyr tous les ans, ce Charles Ier. n'étoit pas sans erreurs: toujours juste par l'intention, il ne l'avoit pas toujours été par le fait: égaré par l'exemple de ses prédécesseurs, il avoit trop attaché l'idée de droit à une possession plutôt soufferte qu'autorisée: il n'avoit rien voulu acquérir, mais il avoit voulu conserver ce qu'on n'auroit pas dû lui transmettre; il avoit long-tems suspendu les parlemens, il en avoit cassé quatre: enfin il devoit expier le supplice de Strafford, et lui-même le reconnut. Mais vous, modèle de mœurs, de bonté, de désintéressement, ce n'est pas le ressentiment qui vous poursuit, c'est l'ingratitude qui vous accable. Si vous êtes tombé dans l'abyme du malheur, si vos droits ont été méconnus, vos amis immolés ou dispersés, vos parens dépouillés et menacés, si vous avez été insulté par ce qu'il y a de plus vil sur la terre, si le

canon a été braqué contre votre demeure, si vos défenseurs ont été massacrés, si le poignard a été levé sur votre tête, sur celle de votre épouse et de votre fils, si vous avez été jetté dans une prison et mené comme un criminel sur les grandes routes de votre royaume, c'est parce que vous avez été au-devant de votre peuple, parce que las de chercher en vain les moyens de nous rendre heureux; las d'appeller inutilement auprès de vous tous ceux dont vous entendiez admirer les vertus ou vanter les talens; las d'exister toujours entre des ministres qui se déchiroient et des corps qui se combattoient; las d'éprouver toujours des résistances partielles depuis les parlemens sous M. Turgot jusqu'aux notables sous M. de Calonne, vous nous avez tous assemblés, parce que vous nous avez dit: « Que vos députés viennent concerter avec moi les loix qui doivent assurer votre bonheur; qu'ils viennent fixer et consentir pour vous l'impôt; qu'ils entrent avec moi en partage de l'autorité que m'ont transmise mes ancêtres, après l'avoir reçue des vôtres. Je ne veux garder que celle qui m'est nécessaire pour vôtre félicité. Je veux être le roi juste d'un peuple libre et heureux. Que tous les privilèges iniques cessent, que tous les abus de pouvoir disparoissent; ne refusons à la patrie aucun des

sacrifices qu'elle réclame ; je suis le premier en donner l'exemple.

Voilà vos crimes, Sire : combien doit être fier celui qui les a commis ! Combien doivent trembler devant un pareil coupable, s'il sent sa dignité, les inventeurs de ces nouvelles vertus accueillies, au moment de leur création, par le mépris et l'exécration de l'humanité ! Remontez, remontez à la place d'où ils ne pourront jamais vous faire descendre. Vous voilà, Sire, offrant ce *grand spectacle digne des regards du ciel et de la terre*, un homme vertueux aux prises avec l'adversité. Soyez le Bélisaire des rois. Votre prison est devenue plus étroite, mais votre ame a repris sa liberté ; elle l'a reprise le jour où a été connue votre protestation. Sur-tout ne vous laissez jamais persuader de la désavouer ; c'est à elle que tiennent aujourd'hui tous vos droits, toutes vos espérances, toutes les nôtres ; c'est là que la nation doit vous trouver pour vous secourir, c'est là que la postérité vous cherchera pour vous juger. Plus cette protestation est simple, plus elle est forte ; moins on l'a trouve étudiée, plus on voit qu'elle a été profondément sentie. Laissez tous les *factum* des avocats usurpateurs venir se briser contre ce manifeste royal. Croyez qu'ils ne répondront jamais à tout ce qu'il renferme. Je connois leur manière, je les vois déja choisir quelques articles, les uns insignifians,

d'autres qui, se ressentant de la précipitation au milieu de laquelle vous les avez écrits, n'expriment peut-être pas assez clairement votre intention. Ils les travailleront, ils les corrompront avec cet art des Laubardemont qui est essentiellement le leur. Ils répondront ensuite non pas à ce que vous aurez dit, mais à ce qu'ils vous auront fait dire, et ils y répondront par des déclamations vuides de sens, par un ignoble persiflage, avec ce mépris de la vérité qui est une de leurs vertus, avec ce défaut de dignité qui a été leur caractère constant, et dans ce langage qui, au lieu de présenter la noble fierté d'un homme libre qui se sent digne de l'être, n'offre que l'insolence d'un esclave révolté. Ils feront leur métier, Sire, et vous ferez le vôtre. Vous abandonnerez les articles insignifians, vous expliquerez ceux qui ont pu rester obscurs, vous dédaignerez ce qui ne peut vous atteindre. Votre ton sera toujours celui de la noblesse, de la candeur, de la simplicité. Vous ferez publier ensemble et leurs écrits et les vôtres : ainsi le pratiqua ce Charles I, aussi ferme, aussi sage dans l'adversité, qu'il avoit été foible et imprudent pendant le tems de sa puissance; ainsi le conseilla ce Falklan, le plus fidèle ami du roi, parce qu'il étoit le plus noble soutien de la liberté, ce Falklan qui brava les fers en attaquant la monarchie absolue, et qui

reçut la mort en défendant le monarque dépouillé.

Ne soyez pas troublé par ce mot effrayant de *parjure* qu'ils vont faire retentir de toutes parts. Demandez-leur ce que c'est qu'un serment exigé avec l'appareil de vingt mille poignards. Demandez-leur ce que c'est que le serment de maintenir ce qui ne peut pas être et ce qui n'est pas. Demandez-leur si vous n'auriez pas à vous justifier bien plutôt d'avoir prêté un tel serment que de l'avoir rompu, et si autre chose que la force et la nécessité peut vous excuser aux yeux de la France, d'avoir souscrit de pareils engagemens (1)? Demandez-leur ce qu'ils ont fait du serment, que tous tant qu'ils sont, administrateurs, militaires, juges, avocats, vous avoient prêté dans un tems ou dans un autre; ce qu'ils ont fait du serment qu'immédiatement avant de se réunir, tous avoient prêté à leurs commettans, et de quel droit osent réclamer la foi du serment ceux qui ont commencé leur existence en décrétant par une loi solemnelle qu'ils

---

(1) *S'il avoit dépendu de moi d'éviter ces concessions*, disoit Charles I, à une époque, où il ne s'agissoit plus de l'extinction des abus, mais de l'anéantissement de la prérogative royale, *elles m'auroient rendu plus digne qu'aucune autre action de ma vie, d'être regardé comme l'ennemi de mes sujets.*

seroient parjures. Demandez-leur enfin si, même dans leur doctrine, dans la doctrine de *la sainte insurrection* qu'ils ont réunie avec *la sainte inquisition*, il ne vient pas un terme où tous les liens sont dissous, où l'injustice produit l'indépendance, où l'infidélité d'une partie contractante affranchit l'autre de son engagement, et demandez-leur ensuite si l'extrémité, à laquelle il leur a plu de se dire réduits, a jamais approché de celle où ils vous ont conduit; si la clôture d'une salle pendant deux jours destinés à des travaux nécessaires, si une irrégularité de formes au milieu des concessions bienfaisantes et immenses que vous faisiez le 23 juin, si l'approche de troupes que vous aviez appellées pour la sûreté publique, et que vous avez écartées, dès que vous avez su qu'elles allarmoient la liberté, peuvent se comparer avec les 5 et 6 octobre, avec les 28 mars et le 18 avril; si vous êtes le seul qui n'ayez pas *le droit de résistance à l'oppression; s'il est de principe* qu'un roi, qu'une créature humaine quelle qu'elle soit, doive rester à la merci des libelles, des insultes, des menaces, des poignards de vingt millions d'hommes, sans pouvoir non-seulement se défendre, mais même se sauver. Demandez-leur si vous aviez juré de vous laisser égorger, de livrer votre femme à celles qui ont mangé le cœur du malheureux Belzunce, de jetter votre enfant

sous la hache du *coupe-tête*, et si ceux qui avoient *juré d'être fidèles au roi*, quand ils vous faisoient jurer de maintenir leur constitution à venir, ont exécuté leur serment et n'ont pas annullé le contrat le 18 avril dernier, les uns, quand ils vous menaçoient de leurs bayonnettes et de leurs balles si vous osiez, après une maladie mortelle, aller respirer l'air hors de votre prison; les autres, quand ils ne vouloient pas entendre, quand ils menaçoient de l'abbaye cet honnête et intrépide Mallouet qui leur demandoit de secourir leur roi entouré de rebelles et d'assassins; le département, lorsque deux jours après, dans un discours qui n'a pas fait mourir de honte celui qui le prononçoit, il est venu vous insulter au lieu de vous venger, vous adresser l'éloge des factieux au lieu de vous annoncer leur punition, et vous enjoindre d'éloigner de vous le peu qui vous restoit de serviteurs fidèles; la municipalité enfin, quand pour punir son guet parricide, elle s'est bornée à donner douze congés qui peut-être ont été pris pour des récompenses? Qu'ont-ils fait tous, quelle loi ont-ils portée, quel jugement ont-ils rendu, qu'elle mesure ont-ils prise pour votre dignité, pour votre sûreté, pour l'ordre public inséparable de l'une et de l'autre? Quel autre motif que l'intérêt de leurs projets a garanti l'ordre public toutes les fois qu'il a maintenu,

et quand n'a-t-il pas été troublé dès qu'il a été de leur intérêt qu'il le fût ? Qui jamais a été puni, ou des assassins de Foulon, de Berthier, de Launay, de Flesselles, des gardes-du-corps, &c. &c. &c. ou des dévasteurs de Chantilly et de l'hôtel de Castries, ou des profanateurs des églises et des couvens, ou des motionnaires régicides du palais-royal, ou des folliculaires qui ont invité le peuple à insulter, à dépouiller, à égorger le roi et sa famille ? Ils ont assassiné judiciairement cet infortuné Favras, pour avoir rêvé qu'il vous sauveroit, comme ce despote romain fit exécuter le malheureux qui avoit rêvé qu'il le tuoit. Ces satellites nombreux qui hérissoient de leurs bayonnettes vos cours, vos escaliers, vos portes, vos fenêtres, ce n'étoit pas pour vous, c'étoit sur vous qu'ils veilloient ; pourvû que vous leur restassiez, peu leur importoit comment ; ils sembloient ne vous garder que pour le premier attentât dont vous seriez la victime, et lasse de l'attendre, une partie d'entr'eux a voulu le commettre elle-même. Et quand au lieu de vous garantir votre sûreté, c'est à qui vous l'ôtera, quand vos gardes sont devenus vos assassins, c'est vous qui êtes *parjure* en vous dérobant à leurs coups ! (*a*)

(*a*) Jai eu les détails les plus exacts et les plus circo

Et vous pourriez être ému par ce reproche, par cette horrible ridiculité, par cette imprécation stupide qui vous *dénonce à l'Europe !* Ah, depuis long-tems l'Europe les juge et vous plaint; l'Europe a poussé un cri de joie en apprenant votre délivrance : non pas seulement les souverains, non pas seulement la noblesse; mais des républiques, mais le peuple, des peuples justes et généreux ont illuminé leurs villes, ont fait retentir leurs rues d'acclamations; leurs temples d'actions de grace; l'Europe a repris le deuil le jour ou votre nouvelle détention lui a été annoncée. Laissez les se venter de ce qu'ils ne croyent pas, frémir de ce qu'ils taisent; laissez-les s'agiter impuissamment autour de toutes ces questions que je viens de leur présenter. Soyez sûr qu'ils n'y opposeront jamais une réponse directe, et que tôt ou tard ils en seront écrasés.

Ne vous laissez pas ébranler d'avantage par

---

tanciés de la journée du 18 avril. Des fusils ont ajusté le roi, d'autre la reine, d'autres le cardinal de Montmorency, d'autres, les officiers du roi répandus autour de sa voiture ou aux fenêtres de ses appartemens : un seul mouvement, et les fusils partoient. Il y a plus. Une partie de la troupe restée docile aux ordres du commandant, vouloit faire feu sur la partie rebelle. La voiture du roi étoit au milieu. Toute la famille royale eut été criblée par les coups des deux partis. Voilà ceux qui disent au roi : *vous aviez juré de demeurer avec nous.*

ce mot sacré de *nation* qu'ils ne cessent pas de prostituer. *Par la dixième partie du peuple Anglais !* s'écrioit la généreuse Lady Fairfax quand Bradshaw et ses adjoints osoient dire à leur roi qu'il étoit *accusé par le peuple Anglais.* Je dirai de même ici, quand je les entendrai, pour légitimer leur crimes, invoquer à chaque instant la nation : *Par la dixième partie de la nation !* Car la nation Française n'est pas dans des Ultramontains, moines, apostats, que je vois diriger des départemens, prêcher l'athéïsme dans les villes et la révolte dans les villages ; elle n'est pas dans des Genevois bannis de leur patrie, qui exercent la mairie, qui dominent dans des clubs, qui veulent s'asseoir au timon de nos finances, et qui étoient les collaborateurs de Mirabeau comme la Croix l'étoit autrefois de la Brinvilliers ; elle n'est pas dans des espions de police, salariés jadis à cent francs par mois, et qui ont transporté leur ame et leur métier dans des comités de recherches ; elle n'est pas dans un ramas de bandis, l'écume de l'Europe, qu'on fait sortir quand on veut pour vanter l'ordre public qu'on fait rentrer quand on en a besoin pour le troubler ; elle n'est pas dans ces *forts de la halle* qui ont traversé en cadence l'assemblée nationale, en faisant chanter par leur musique : *où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille* ? Elle

n'est pas dans des littérateurs dégradés, mercenaires envieux, adulateurs de toutes les puissances quelles qu'elles soient, menteurs à leurs consciences, ingrats envers leurs bienfaiteurs, et qui, à la noble et douce fonction d'éclairer les hommes, d'adoucir leurs mœurs, d'embellir leur vie, ont substitué celle de les tromper, et de les corrompre, de les rendre féroces et misérables ; elle n'est pas dans ces soldats gorgés d'intempérance et de crimes, qui ont vendu leur foi, qui ont déserté leurs drapeaux, qui ont volé la caisse militaire, qui ont assassiné leurs officiers, couché en joue leur général, trahi leur roi, qui sont l'horreur et le fléau de la France dans son intérieur, qui en seroient la honte et la perte si un ennemi du dehors se présentoit; elle n'est pas enfin dans ceux qui nont rien que la torche, ou la pique, ou le fusil qu'on a mis dans leurs mains pour dévorer les possessions et assassiner les possesseurs.

La nation est dans les propriétaires, et cette nation, sire, est opprimée ainsi que vous, est captive ainsi que vous, doit renaître avec vous.

Non, vous n'avez rien appris, vous n'avez pu rien apprendre dans cette course si triste et qui eût pu être si heureuse. Il eut fallu arriver au but, pour découvrir de nouvelles vérités, et toutes eussent été consolentes. Mais qu'avez-vous vu que vous ne sussiez déja? Vous avez rencontré des soldats lâ-

ches et infidèles ! Eh, ne saviez-vous pas que l'armée étoit gangrenée, que le ministre actuel de l'armée avoit été son dernier corrupteur ? Vous êtes tombé au milieu d'une municipalité insolente et barbare ! Eh, ne saviez-vous pas comment, par qui, et de qui sont formées les municipalités ? Ne saviez-vous pas qu'à peine la cinquième partie des citoyens actifs a concourru à toutes les élections qui se sont faites en France, que tout le reste ou en a été écarté ou s'en est écarté ? Excepté un Montigny qui déploie à Dijon autant de courage que probité, excepté un baron de Marguerites qu'on s'est hâté de déposséder, excepté quelques autres dignes de leur être comparés, que sont la plupart de ces municipaux, de ces maires, de ses procureurs-syndics, que des hommes ayant la tête égarée, ou le cœur corrompu, yvres de pouvoirs, furieux de cruauté, au moins glacés par la crainte, et dont les plus honnêtes sont ceux qui ne deviennent coupables que parce qu'ils sont tremblans ? Ne voyez-vous pas depuis deux ans le maire de Paris, connu, respecté, chéri, jusqu'à cette époque pour sa modestie, pour la douceur de ses mœurs, pour l'usage vertueux qu'il faisoit de ses talens, et qui tout-à-coup est devenu un autre homme, qui a tranché du souverain avec vos ministres quand vous en aviez encore, qui vous a insulté, vous son bienfaiteur, qui n'a pu ni renoncer à la vanité du

pouvoir, ni se revêtir du courage de la justice, qui a perpétué le tribunal d'inquisition établi à Paris qui n'arrive aux pillages, aux sacrilèges, aux meurtres, que pour les honorer de sa présence, et les embellir de sa rhétorique ; et qui tremblant au moindre rugissement des tigres qui l'entourent, leur livre la proie qu'ils veulent, dans la crainte qu'ils ne se jettent sur lui ? Enfin vos jours ont été à la merci de quatre assassins échappés d'une populace effrénée et babare ! le roi, la reine, le dauphin, votre sœur, votre fille, ont pensé être criblés de coups de fusil par un maître de poste, deux palfreniers, un chirurgien de village. Eh, que vous laisse soient à apprendre les journées du 6 octobre et du 18 avril sur ce peuple empoisonné, dénaturé par cette légion de Catilinas qui se sont distribués dans toutes les parties de la France.

Mais, ni dans Paris où vos pas étoient surveillés, ni dans ces villes et ces campagnes que vous avez si rapidement et si malheureusement traversées, vous n'êtes entré chez le citoyen honnête, paisible et gémissant, chez le possesseur de terre, chez le fermier, tremblans pour leurs moissons ; chez le manufacturier, n'ayant pas de quoi nourrir et n'osant pas renvoyer ses ouvriers oisifs, chez le marchand, n'ayant pas de quoi payer le loyer de ses magazins déserts, chez le capitaliste, enterrant son or avec effroi. Vous n'avez pas été près de ces lieux

où le négociant pleure déja la perte des Colonies, du côté de cette province où les habitans alarmés commencent à savoir qu'ils payeront au moins quatre millions d'impôts de plus qu'ils ne payoient autrefois. Vous n'avez pas vu ces propriétaires dont on a brûlé les titres, dévasté l'héritage, dérobé l'argent. Vous n'avez pas vu le frère versant des larmes de fureur sur la mort de son frère, la mère dont la raison est égarée entre le désespoir du fils qu'elle a perdu et la terreur pour celui qui lui reste encore. Vous n'avez pas vu ces familles du Languedoc qui ont été reconnoître leur chef assassiné parmi des monceaux de morts, qui l'ont chargé sur leurs épaules pour le remporter dans ses foyers ; et qui là, tous les soirs, dans une cave sépulcrale, à la lueur d'une torche funéraire, viennent entourer le cadavre et jurer sur ses plaies de tirer vengeance de ses meurtriers.

Ainsi donc rien n'est changé dans les notions que vous aviez : mais tout l'est dans votre position, car votre cœur est dévoilé, la nation est rassurée, et l'europe est avertie.

Ne compromettez pas, sire, les avantages immenses de ce changement, il ne resteroit plus d'espoir pour la France ni pour vous.

Je me sens entraîné par mon zèle pour l'un et pour l'autre. Je me crois moins téméraire, depuis que j'ai vu un concert si parfait entre les vœux

que je formois pour mon roi, et les résolutions qu'il prenoit si loin de moi. Je voulois qu'il brisât ses fers, et il les brisoit; qu'il adressât un manifeste aux Français et il l'adressoit. En le desirant dans un lieu de sûreté, je desirois que ce lieu fut en France, et il ne devoit pas sortir de France, sa déclaration, la lettre du magnanime Bouillé, le rapprochement momentané de Monsieur vers nos frontières, tout le prouve jusqu'à l'évidence, je ne dis pas seulement pour moi, mais pour ceux qui ricanent au nom de l'honneur, qui insultent aux héros comme aux rois, qui, cependant doivent céder aux preuves physiques, et voir que physiquement le roi, Monsieur, et M. de Bouillé n'ont eu, ni les moyens, ni les tems de concerter leurs déclarations et leurs démarches. Je repoussois les horreurs d'une guerre civile, l'interventions des princes étrangers pour dévaster et asservir la France; le roi et M. de Bouillé devoient les repousser plus efficacement encore. Je frémissois à la seule idée de l'ancien régime, à la seule idée d'aucun pouvoir arbitraire, d'aucun gouvernement qui ne fut pas libre, et je vois encore dans la lettre de ce généreux Bouillé (comment en effet une aussi grande ame n'auroit-elle pas été formée pour la liberté?) qu'en soutenant le gouvernement monarchique, en aimant, en défendant la personne du monarque, il vouloit

une monarchie limitée, restreinte, circonscrite ; un roi n'ayant de puissance que pour le bien, un peuple n'obéissant qu'à la loi confondue avec le roi, à la loi faite de concert entre lui et le roi ; je vois dans le manifeste du roi lui-même son intention formelle que la liberté fut établie sur des bases solides. Enfin, je voulois qu'une véritable assemblée nationale mit le sceau à l'établissement de la liberté ainsi qu'au retour de l'ordre, et je vois qu'il étoit arrêté entre le roi et M. de Bouillé de convoquer sur le-champ une nouvelle assemblée nationale, et tel étoit le respect du roi pour le vœu de la nation, qu'il vouloit que la nation donnât des ordres à ses nouveaux représentans, tandis que ses représentans du jour écartent l'idée d'une nouvelle fédération, suspendent les assemblées primaires, leurs défendent de s'occuper de leurs plus chers intérêts, craignent tout ce qui pourroit amener un vœu national, ne veulent d'adresses que celles qu'ils auront dictées à leurs clubs, veulent en un mot asservir la nation en même tems que le roi.

Eh bien ! Sire, pourquoi ne parleriez-vous pas à cette nation du fond de votre prison comme vous vouliez lui parler du lieu de votre asyle ? Pourquoi ne lui proposeriez-vous pas la seule constitution qui puisse lui rendre la paix et lui donner la liberté ? Si l'assemblée actuelle, plus

peut-être pour son intérêt que pour le vôtre, veut s'occuper de ces propositions, si elle vient à vous comme à son roi, si la liberté vous est rendue, si vous pouvez purger votre conseil des perfides qui le remplissent, si au défaut des Mallouet, des Bonnay, des Virieu, des Monlauzier, (*a*) qu'en exclut une loi dictée, comme tant d'autres, par la bassesse et la jalousie, vous pouvez y introduire des hommes remplis du même esprit, si l'on traite de part et d'autre avec cordialité, avec loyauté, que l'assemblée renvoie ses décrets, que votre conseil revoie vos sanctions, qu'on se fasse des sacrifices réciproques, qu'on se rende une justice mutuelle, sans doute, un état tolérable qu'amèneroit la conciliation, et qui seroit susceptible d'améliorations insensibles, devroit être préféré, même à un état plus parfait que produiroit une violente

---

(*a*). M. de Montlauzier est auteur d'un essai sur la constitution qu'il seroit possible de donner à la France dans ce moment. Cet ouvrage est rempli de sagesse, de modération, et offre plusieurs idées neuves. Il seroit bien propre à concilier, si personne vouloit entendre à la conciliation. *Dans les discordes publiques*, disoit Aristide, *l'homme sage est bien sûr de déplaire à tous les partis*. C'est M. de Montlauzier qui eut ce beau mouvement, lorsque M. C..... de L..... s'écria si indiscrettement ou si impudemment: *Nous avons du fer etc. et des torches aussi! etc.*

secousse : mais si l'opiniâtreté du crime est invincible, si ces cœurs de fer ne veulent pas fléchir, s'ils persistent à vous environner de Satellites, comme leur prisonnier, à vous dicter des loix comme à leur sujet, à vous interroger comme leur justiciable, à ne plus prononcer le nom de roi comme si la France étoit dans une interrégne, à substituer au fantôme de la sanction royale, donnée par un captif, le fantôme plus absurde encore de la sanction ministérielle, livrée par des traitres, alors il n'est plus de rapports possibles entre vous et une pareille assemblée. Il ne vous est plus permis aujourd'hui de vous dire libre que quand vous le serez, d'ordonner en roi que quand vous régnerez. Révoquez tous vos ministres, ceux de l'extérieur comme de l'intérieur ; déclarez que vous n'en nommerez point d'autres, qu'un prisonnier ne peut ni sanctionner, ni consentir, ni gouverner. S'il en est tems encore, réunissez-vous dans un seul lieu, dans une seule chambre, père, mère, sœur, enfans, restes de la famille de mes rois dispersée aujourd'hui sur toute la face de l'Europe ! Ne vous séparez ni le jour ni la nuit. Ne cherchez jamais tous à la même heure les consolations du sommeil : hélas ! on vous a rendu la veille facile ! Qu'il soit toujours gardé, qu'il ne dorme que dans vos bras, cet enfant précieux

dont on veut empoisonner l'innocence, et que, pour dernier trait de leur morale, ils ont osé projetter d'opposer à son père. Qu'ils viennent vous l'arracher s'il l'osent. Qu'ils cherchent un roi dans les souillures de la prostitution, dans la crapule de l'agiotage, dans la caverne des brigands, et que tout dégoûtant de sang et de fange ils le placent sur ce trône dont l'éclat blesse tant leurs yeux. Qu'ils rêvent dans leur délire qu'il peut exister un état fédéré de quatre-vingt-trois cantons et de vingt-six millions d'hommes, parce qu'ils voient dans l'Europe un état fédéré de treize cantons et de seize cent mille hommes, parce que dans l'Amérique ils en voient un de treize provinces et de dix-huit cent mille hommes, où déja il a fallu introduire deux chambres dans le corps législatif, où déja il a fallu donner à Washington plus de pouvoir qu'il n'en avoient conservé à Louis XVI, si toutes fois l'être peut se comparer avec le néant. Ils verront comment prospérera soit, au-dedans, soit au-dehors, la nouvelle dynastie, ou la nouvelle république, comment fleurira son administration, comment seront reçus ses ambassadeurs et ses consuls, comment seront respectées ses frontières et ses colonies. Ils croient que Cromwell a tout fait avec son hypocrisie et sa scélératesse ; ils comptent pour rien son génie, ses trésors, ses ar-

mées, ses flottes, son autorité unique et indépendante. Le peuple cependant se lassera, le peuple le plus fasciné ouvrira les yeux. Les sept années de stérilité viendront après sept années d'abondance, et plus il y aura d'assignats sur la place, moins il y aura de bled dans les magasins. Oui, sire, vous êtes plus près du trône aujourd'hui que vous ne sanctionnez plus aujourd'hui qu'ils ont effacé du gouvernement et de la loi jusqu'à votre nom, aujourd'hui qu'ils se constituent eux-mêmes vos calomniateurs, vos géoliers, vos juges, aujourd'hui qu'ils s'emparent à force ouverte de tous les ministères, de tous les tribunaux, des finances, de l'armée, que lorsqu'ils vous fesoient exercer l'emploi de leur greffier, lorsque votre signature extorquée pouvoit encore faire illusion à une portion quelconque de Français, lorsqu'ils vous forçoient sous le poids des chaînes de dire que vous étiez libre, lorsque par des éloges perfides et des hommages ironiques ils payoient chaque consentemen qu'ils arrachoient de vous pour votre propre dégradation, lorsque la distinction des pouvoirs effacée de tout tems par leurs actions, se trouvoit encore dans leurs discours, lorsqu'ils appelloient encore leurs agens du nom de vos ministres, lorsque satisfait de mettre la main dans le trésor à leur volonté, ils vous permettoient

de publier en votre nom la liste qu'ils avoient faite des commissaires de la trésorerie, lorsqu'ils vous nommoient encore le chef de ces tribunaux qu'ils peuploient de leurs complices, et de cette armée qu'ils infectoient de leur rebellion.

Nations, monarchie, républiques, rois, princes, sénats, diètes, qui dans les diverses contrées de cette partie du monde existez sous des loix, et avec un gouvernement divers, mais qui êtes tous réunis par le lien commun de la société, vous ne voudrez pas apparemment que l'Europe retombe dans la barbarie. Vous sentirez enfin qu'il est plus que tems de fixer un regard attentif sur ce foyer dont les rayons désolateurs peuvent s'étendre depuis les rochers de Gibraltar jusqu'aux forêts de la Sybérie; qu'il est plus que tems de vous porter non pas pour ennemis, mais pour médiateurs entre tous ces partis qui déchirent une misérable nation, et menacent toutes les autres. Sur-tout vous vous hâterez de faire notifier par vos ministres au ministre de cette assemblée usurpatrice que tous ses membres répondent à l'Europe entière, non-seulement de la sûreté, mais de la liberté, mais de la dignité du roi et de sa famille. Nation faite pour tout ce qu'il y a de grand et de sage, monarque, qui avez goûté le bonheur inexprimable de recueillir les bénédictions d'un peuple

300

libre. Sénat britannique aussi noble que les pouvoirs dont vous êtes dépositaire, aussi pur que la loi dont vous êtes le créateur; jeune Nestor de l'Europe, vertueux fils du grand Chatam; Charles Fox, dont le génie doit haïr et combattre tous les tyrans; et vous, à qui seul je voulois écrire quand j'ai pris la plume, vous qui me saurez gré de vous avoir oublié en vous écrivant, ne serez vous pas les premiers à donner ce grand exemple? Je sais ce que des ames vulgaires me répondroient: *l'Amérique! Louis XVI! la France.* ANGLAIS, c'est pour vous venger que je vous propose de secourir la France et Louis XVI. Je ne vous rappellerai même pas que la destruction de Cartage a été celle de Rome; ce seroit vous parler de votre intérêt.

LALLY-TOLENDAL.